

Arrêté de nomination aux fonctions d'adjointe à la préposée au contrôle des habitants de la commune de la Grande Béroche

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel,

vu la lettre du 8 août du Conseil communal de la commune de La Grande Béroche, annonçant la nomination de Mme Céline Miracola, originaire de La Sagne (NE) et Les Ponts-de-Martel (NE), née le 2 mai 1978 à Boudevilliers, aux fonctions d'adjointe à la préposée au contrôle des habitants de cette commune au 1^{er} janvier 2018 ;

vu les articles 30 ch. 4, let. c de la loi sur les communes, du 21 décembre 1964, et 33 al. 4 de la loi sur l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants, du 3 novembre 2009 ;

sur la proposition du conseiller d'État, chef du Département de la justice, de la sécurité et de la culture,

arrête :

Article unique La nomination de Mme Céline Miracola aux fonctions d'adjointe à la préposée au contrôle des habitants de la commune de La Grande Béroche est ratifiée.

Neuchâtel, le 19 septembre 2018

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
L. KURTH

La chancelière,
S. DESPLAND